

23798 2.12 600 512
511
537
THONEX
CHENE-BOURG
CHENE-BOUGERIES
ASSEMBLAGE DES FEUILLES N°
DU PLAN D'ENSEMBLE DU
CANTON DE GENEVE
ECH. 1:2500
MINUTE

DOSSIER
PLAN DES ZONES
LE CHIFFRE INDIQUE LE
NOMBRE DE PLANS
⑤ = 2 SUR REZ

Z.5 A
Z.5 B
Z.4 B
ZONE DE VERDURE
ET D'UTILITE PUBLIQUE
ZONE INDUSTRIELLE
A.L. = ARRÊTÉ LÉGISLATIF
Z.E. = ZONE D'EXPANSION
Z.E. DE LA ZONE 4 B
Z.E. DE LA Z. 4 A
Z.E. DE LA Z. I.
Z.E.Z. ARTISANALE AVEC
HABITATIONS (4B)
Z.5 B

Certifié conforme,
le président du Grand Conseil
Genève, le 18.11.1958
MODIFIÉ PAR:
LOI 14.1.61 24315/512
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE D'URBANISME
Genève, le 21.10.1957
Modifié, le 4 mars 1958
Modifié, le 9 octobre 1958

